



Les Alpilles soutenues par l'Europe

un programme pilote sur la prévention des



Pourquoi un programme européen sur les forêts méditerranéennes ?

Les forêts méditerranéennes représentent 66 500 ha au sein des pays membres de l'Union européenne soit 5 % des surfaces forestières de l'Union.

En France, les forêts méditerranéennes représentent 25 % des espaces boisés.

La région biogéographique méditerranéenne est un des dix plus hauts lieux de la biodiversité menacée au niveau mondial.

Les forêts méditerranéennes ont une productivité ligneuse faible aux conséquences directes sur le financement donc sur la durabilité des gestions sylvicoles, la prévention des risques et l'aménagement du territoire.

Trois grands types de risques naturels, qui sont d'ores et déjà des préoccupations majeures, sont indissociables des espaces naturels méditerranéens et du climat auquel ils sont soumis : incendie, érosions et inondations.

➔ LA FORÊT MÉDITERRANÉENNE, UN PATRIMOINE SUD EUROPÉEN

Comment faire mieux à sept : c'est l'objectif du projet Recoforme, qui confirme la volonté de l'Europe de mettre en place une gestion durable des espaces naturels.

La forêt méditerranéenne ne connaît pas de frontières. Du Portugal à la Grèce en passant par l'Espagne, la France et l'Italie, les espaces boisés sont tous soumis aux mêmes risques. Et leur fragilité tient souvent aux mêmes facteurs : sécheresse, absence d'entretien, recul de l'agriculture et de l'élevage, urbanisation, surfréquentation... C'est pourquoi l'Europe propose depuis une quinzaine d'années des programmes de coopération entre les pays de l'Union qui ont des problèmes, des idées et des solutions à partager pour préserver au mieux leurs espaces sensibles. Avec le projet RECOFORME, les partenaires italiens, français, espagnols et portugais souhaitent néanmoins aller plus loin. C'est-à-dire développer des outils communs pour une gestion durable des forêts et de leur environnement, afin d'évoluer vers des politiques d'aménagement du territoire qui minimisent les dangers auxquels ces espaces sont exposés. Pour lancer RECOFORME, chaque pays a donc choisi un site pilote, emblématique des questions toujours complexes qui se posent au moment de définir pour lui les bonnes stratégies, en termes de prévention et de maîtrise des risques.

En France, c'est le massif des Alpilles qui a été reconnu comme site pilote en partenariat avec la Région PACA. Parce qu'il présente des aspects particulièrement intéressants au regard de ces objectifs de gestion durable à l'échelle

européenne. Autour de Saint-Rémy-de-Provence, sur le versant nord des Alpilles, cohabitent en effet des pinèdes très touffues, peu ou mal entretenues, sans véritable intérêt économique, et des maisons dont la valeur marchande a grimpé dans des proportions phénoménales ces dernières années. Avec ce paradoxe : une part de leur prix est directement liée aux espaces naturels – et donc aux forêts – au voisinage desquels elles ont été construites. La valeur de la forêt a ainsi cessé d'être matérielle pour deve-

« La valeur de la forêt a ainsi cessé d'être matérielle pour devenir paysagère »

nir paysagère. Mais loin d'être un risque supplémentaire, cette dépendance économique en mutation est sans doute un gage de réussite pour les politiques de prévention et de développement durable qui vont continuer d'être conduites dans les Alpilles. Car la préservation des paysages présente, ici, un intérêt patrimonial au sens le plus large du terme. Et comme rien n'est mieux compris et accepté que la défense d'intérêts très largement partagés...

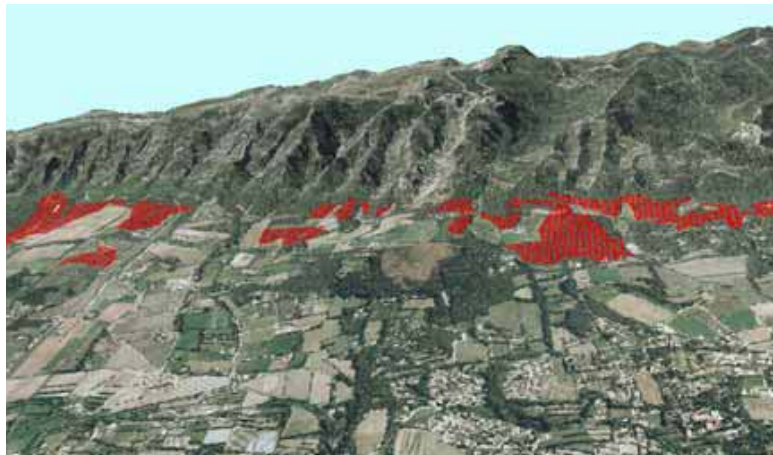


Avant travaux : Pinède très dense, extrêmement inflammable et combustible, en plus d'être assez pauvre d'un point de vue écologique.





incendies



➔ QUAND LA FORÊT RESPIRE, L'INCENDIE S'ÉTOUFFE

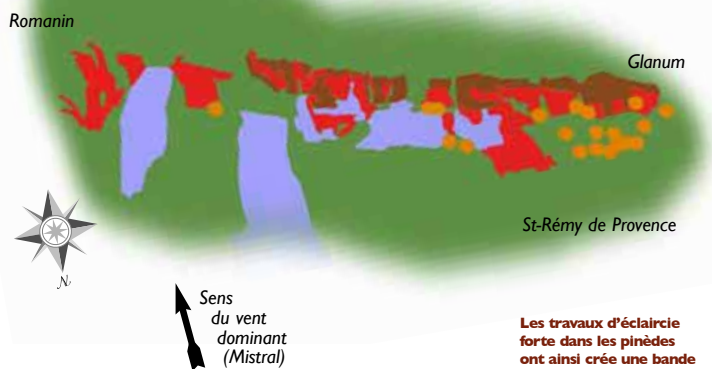
La forêt du versant nord des Alpilles respire mieux. Et ceux qui habitent à proximité aussi. Simplement parce qu'une opération d'éclaircie de la pinède vient d'être conduite autour de Saint-Rémy-de-Provence, afin de minimiser le risque incendie. Profitant du fort recul des activités agricoles sur les trente dernières années, la forêt avait spontanément envahi les vergers abandonnés et les champs en friche. Individuellement, les propriétaires concernés n'avaient pas la possibilité technique et financière de gérer ces terres dans le seul but d'entraver la progression des feux. C'est donc pour les aider à dépasser cet obstacle que l'Agence publique du massif des Alpilles a retenu la proposition du Centre régional de la propriété forestière de traiter de manière concertée tout un secteur expertisé par son technicien et de confier à la coopéra-

Recoforme Alpilles en quelques chiffres :

- 60 propriétaires concernés.
- 53 ha traités.
- Coût des travaux : 50 000 € HT.
- 23 ha de restauration d'habitats naturels en lien avec Natura 2000.
- 3000 tonnes de bois de pins sorties par Tembec (représentent la participation des propriétaires).

Une fois achevée, cette opération sera complétée par des interventions sur les forêts communales, afin de mettre en sécurité l'ensemble du secteur. Au bout du compte, plusieurs dizaines d'hectares de zones boisées publiques et privées auront retrouvé une vigueur nouvelle. Ce type d'intervention devra

- Coupures agricoles existantes
- Zones de débroussaillage légal autour de l'habitat diffus en forêt
- Travaux d'éclaircies fortes de pins réalisés dans le cadre de Recoforme
- Travaux d'éclaircies fortes prévues dans le communal de Saint-Rémy-de-Provence



Les travaux d'éclaircie forte dans les pinèdes ont ainsi créé une bande de moindre combustibilité stratégiquement placée en cohérence avec les zones agricoles alentours voisines et les zones de forêts communales alentours concernés par des travaux de même nature.

toutefois être renouvelé tous les quinze ans pour maintenir le risque au niveau le plus faible. Par la suite, l'opération pourra servir de référence aux projets de même nature, dans d'autres massifs forestiers du département. Avec d'autant plus d'intérêt que le bénéfice de cette coupe d'éclaircie ne se ►►

« Le bénéfice de cette coupe d'éclaircie ne se limite pas au seul risque incendie »

Provence Forêt la responsabilité de cet important chantier de coupe à visée préventive. Avec l'appui des élus du massif, des sapeurs-pompiers, des personnels de l'Agence publique et des chasseurs, les nombreux propriétaires concernés ont été contactés. Tous ont donné leur accord à Provence Forêt pour effectuer les travaux d'éclaircies nécessaires sur leurs parcelles.

Remettre les pendules à l'heure sur l'entretien de la forêt

Elisabeth Vérème possède près de Saint-Rémy-de-Provence 23 hectares de pinèdes, de garrigues, d'oliviers et de pâturages. Comme tous les propriétaires du massif, sa hantise, c'est l'incendie, le feu destructeur. Deux ans après le grand incendie de 1999, elle s'était résolue donc à d'importantes coupes claires sur son domaine, afin de rendre ses 15 hectares de pinèdes moins sensibles au feu. « L'idée, explique-t-elle, c'était d'éliminer le plus de combustible possible et, au passage, réduire très fortement la proportion de pins. D'abord parce qu'à la longue, ils acidifient les sols et rendent plus difficile la reprise de la végétation après l'incendie. Ensuite pour favoriser les autres espèces comme le chêne vert, le chêne kermès, le cyprès, le ciste... qui font des forêts plus variées et moins inflammables. » Pour Elisabeth, le travail conduit avec l'Agence publique du massif des Alpilles dans le cadre du programme RECOFORME a été très concluant. « J'ai eu affaire à des gens qui savent de quoi ils parlent et qui ne cherchent pas à imposer leur vision des choses à tout prix », se félicite-t-elle, assurant que la démarche avait « permis de remettre certaines pendules à l'heure sur l'indispensable entretien de la forêt, en n'oubliant pas la nécessaire cohérence à trouver avec les éclaircies en forêt communale, toute aussi indispensable. Pour sa part, Elisabeth Vérème n'aura plus besoin d'être convaincue. Elle l'est déjà. Et pour longtemps.

Elisabeth Vérème, propriétaire à Saint-Rémy-de-Provence concernée par les travaux Recoforme



Couper des pins en appui et en continuité des zones agricoles du piémont.





L'aigle de Bonelli, une espèce emblématique des Alpilles, qui profitera des actions d'ouverture du milieu de ce programme

►►► limite pas au seul risque incendie. Plus clairsemés, les sous-bois sont en effet plus accessibles aux promeneurs en période de risque faible. Et la diversité biologique peut à nouveau prospérer, dans un environnement plus lumineux où la faune dispose d'une alimentation plus variée, notamment grâce à la réapparition de nombreuses espèces végétales jadis éliminées par la pénombre de la forêt.

■ **Bernard Germain,**
Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) PACA



Une concertation a permis de mobiliser et d'informer les différents acteurs locaux (élus, chasseurs, pompiers, service de l'Etat, associations etc.).

**RÉSULTATS
APRÈS
TRAVAUX**



Maintien de sous-bois de chênes verts après extraction des pins.



Maintien des formations de genévriers après extraction des pins.



Eclaircie forte des pins dans un but paysagé adapté à la prévention des incendies.

**CAHIERS DES CHARGES
DE TRAVAUX INNOVANTS :**

- Intervention très forte dans les pins
- Travaux soignés de coupe et de broyage pour préserver le sous-bois de chênes, de genévriers et de feuillus
- Réalisation des travaux en dehors des périodes de nidification 15 mars – 15 juin pour les secteurs d'habitats naturels remarquables

Maîtrise d'œuvre des travaux : Coopérative Provence Forêts

**L'ASSOCIATION
INTERNATIONALE
FORÊTS
MÉDITERRANÉENNES
ENCOURAGE
L'INITIATIVE DES
ALPILLES**

Tous les spécialistes de la forêt méditerranéenne en Europe se posent la question : peut-on conduire une politique efficace de prévention des incendies dans les forêts privées, avec des propriétaires absents ou démissionnaires ?

L'expérience conduite récemment sur le versant nord du massif des Alpilles semble démontrer que oui, à condition d'agir avec les acteurs locaux dans un esprit de concertation, comme s'y est attachée l'Agence publique du massif des Alpilles. Aujourd'hui, la qualité du travail accompli sur les pinèdes denses autour de Saint-Rémy-de-Provence peut même servir d'exemple à d'autres régions d'Europe du sud.

Partenaire du projet Recoforme, l'Association internationale Forêts Méditerranéennes s'est d'ailleurs félicitée de ce succès, dans le droit fil des objectifs qu'elle s'est elle-même fixés : faciliter les échanges de connaissances, d'expériences ou de conceptions entre toutes les personnes et institutions concernées par la gestion des espaces forestiers méditerranéens. Pour aider à une meilleure prise en compte des enjeux - très nombreux et parfois contra-

dictoires - dont ces forêts sont l'objet.

Pour qu'à tous les niveaux : mondial, national, régional et local, la place des forêts méditerranéennes dans les territoires et les politiques soit mieux prise en compte, l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes s'est donnée pour but de faciliter les échanges de connaissances, d'expériences ou de conceptions entre toutes les personnes et institutions qui y ont affaire.

« Mieux prendre en compte la place des forêts méditerranéennes dans les territoires et les politiques »

L'objectif de ces échanges est d'aider à la prise en compte par les acteurs publics et privés, des nombreux (et parfois contradictoires) enjeux dont les forêts méditerranéennes sont l'objet, en vue d'une meilleure gestion des territoires.

L'AIFM a conçu et anime le projet RECOFORME avec le soutien de l'État français.

■ **Jean Bonnier,**
Secrétaire général de l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes

